

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOUBLE A ET COMPAGNIE » en abrégé « 2A & CO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ,  
Lot 581, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUBLE A ET COMPAGNIE » en abrégé « 2A & CO »

Objet : COMMUNICATION (édition, presse, lobbying, coaching...),

ORGANISATION EVENEMENTIELS DIVERSES,  
AGENCE DE VOYAGE (commercialisation des titres de transport, organisation des voyages touristiques, transport de personnes et de marchandises),

AGENCE IMMOBILIERE (acquisition, location et vente de tous biens mobiliers et immobiliers),  
DIVERS SERVICES.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE , Lot 581, Ilot 57

Dirigeant(s) M ADJE ANDE IGNACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12812 du 30/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83818/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

